



BÉBÉ

VOUS PARLE ...

AVEC SES MAINS !

**La communication gestuelle
associée à la parole**





Cet outil de communication qui utilise le geste pour renforcer la parole permet de mieux comprendre les enfants dans cette période où le langage se construit peu à peu...

Pourquoi ?

Il facilite les échanges entre l'adulte et l'enfant qui ne parle pas encore et qui a pourtant bien des choses à nous dire.

Les tout-petits communiquent naturellement avec leurs mains bien avant de savoir parler. Ils maîtrisent les gestes bien avant les mots.


Facilement, ils comprennent et savent faire des gestes, comme « bravo, au revoir, chut, les marionnettes, envoyer des bisous, pointer du doigt... » Il est facile pour eux d'apprendre d'autres signes.

C'est aussi très amusant et ludique ! Une nouvelle complicité peut s'installer entre le parent et l'enfant !

Comment ?

La gestuelle est naturelle, nous complétons souvent, sans nous en rendre compte, notre discours par des gestes qui nous aident à nous exprimer oralement.






Tout en parlant avec l'enfant, nous utiliserons un signe gestuel pour le mot principal de la phrase (code emprunté à la Langue des Signes Française).

La démarche intéresse les enfants ayant toute leur capacité auditive et elle n'a rien à voir avec l'apprentissage de la langue des sourds qui est complexe.

Bienfaits et avantages de la communication gestuelle associée à la parole ?

- Tisse un lien enfant-adulte privilégié car nous sommes encore plus attentifs face à ce qu'exprime l'enfant.
 - Facilite les échanges.
 - Permet de mieux comprendre l'enfant et donc de mieux répondre à ses besoins exprimés.
 - Renforce la confiance et l'estime de soi de l'enfant.
 - Passerelle vers l'acquisition du langage : les signes associés à la parole donnent le goût de parler et ne peuvent en aucun cas provoquer un retard de langage.
 - Outil amusant, ludique, facile, à décliner à l'infini...
- 

Retard de langage possible ?

NON

Les signes sont à la parole ce que le quatre pattes est à la marche

Le signe soutient le mot, il ne le remplace pas.

On ne signe que l'idée principale, 1 ou 2 mots.

Le signe est provisoire. En grandissant, l'enfant sera limité dans les signes appris, il aura envie de dire plus de choses. La parole apparaîtra.

Quand on signe, on active la zone du cerveau qui correspond à la parole.

**ATTENTION : Si un enfant reste dans le signe,
s'assurer qu'il n'y ait pas de problème d'audition.**

Des professionnelles du service de Protection Maternelle
et Infantile (PMI) du Département vous accompagnent.

Pour plus de renseignements, contacter :

MDSP Châtelleraut Sud : 05 49 21 38 51

MDS Châtelleraut Nord : 05 49 23 23 02

Département de la Vienne

Direction de l'Enfance et de la Famille - PMI

39 rue de Beaulieu - 86034 POITIERS

Tél. : 05 49 45 90 45

■ lavienne86.fr

